

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023.00438

**SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE ET DESIGN DES
HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES – SUBVENTION À L'ENTREPRISE « SAS
SAINT-ETIENNE INVESTISSEMENTS »**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de voix : 62

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT,
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Nadia SEMACHE,
M. Christian SERVANT, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,

RECU EN PREFECTURE

Le 22 septembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230914-D20230043810

Date de mise en ligne : 22 septembre 2023

M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. David FARA donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Christian JOUVE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Françoise BERGER, M. Jordan DA SILVA,
M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Jean-Paul RIVAT

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 SEPTEMBRE 2023

SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT RESPONSABLE ET DESIGN DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES – SUBVENTION A L'ENTREPRISE « SAS SAINT-ETIENNE INVESTISSEMENTS »

Dans le cadre du volet touristique du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), Saint-Etienne Métropole entend jouer un rôle dans le développement du tourisme en accompagnant les acteurs touristiques.

Ainsi, la Métropole souhaite accompagner ses hébergements vers un tourisme plus durable, conformément au positionnement « vert » de son territoire et à sa politique forte en matière de développement durable. Saint-Etienne Métropole souhaite par ailleurs conforter son positionnement en matière de design.

Pour accompagner les différents projets des hébergeurs de son territoire, Saint-Etienne Métropole a mis en place un nouveau dispositif de soutien au développement design et responsable des hébergements touristiques par délibération du Bureau Métropolitain en date du 11 mai 2023.

La subvention peut soutenir les dépenses d'investissement visant la mise en place d'un équipement matériel de modernisation et de développement responsable, concourant aux objectifs de développement durable de la politique de la Métropole et non déjà financés par d'autres dispositifs.

L'entreprise « **SAS Saint-Etienne Investissements** » souhaite poursuivre ses actions en faveur de la RSE, conformément aux attentes de la Métropole.

A ce titre, elle a sollicité la Métropole pour un accompagnement financier pour son établissement Ibis Budget Saint-Etienne Stade situé 5, cours Antoine GUICHARD.

Le projet de l'entreprise porte sur l'installation de détecteurs de présence dans les couloirs de l'établissement avec un double enjeu de réduire la consommation d'énergie et d'améliorer le confort des clients. Le coût prévisionnel de cette installation est de 4 428 ,29 € HT et la subvention demandée représente un montant de 2 657€.

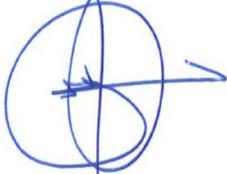
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'attribution d'une subvention de 2 657 € maximum au titre du dispositif « Soutien au développement design et responsable des hébergements touristiques » à l'entreprise « SAS Saint-Etienne Investissements » ;**

- autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention entre Saint-Etienne Métropole et l'entreprise « SAS Saint-Etienne Investissements », permettant le versement de la subvention et toutes pièces nécessaires afférentes à cette affaire ;
- la dépense sera imputée au titre de l'investissement sur le budget principal Tourisme 2023 et suivants TOUR article 20421 – destination HOTELS.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD